

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2020030481

Dossier numéro : 2020-03-30/03

Titre

30 MARS 2020. - Circulaire ministérielle GPI 94 concernant les directives consécutives aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le virus COVID-19

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 01-11-2020 inclus.

Source : INTERIEUR

Publication : Moniteur belge du 01-04-2020 page : 24145

Entrée en vigueur : 11-04-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <CM 2020-10-28/03, art. M, 002; En vigueur : 01-11-2020>